



1<sup>re</sup> FORCE SYNDICALE  
SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP - PATS  
SD MIS  
04.72.80.53.98  
17 Av. DEBOURG  
69007 LYON  
presidentsa69@gmail.com  
sasdmis69@gmail.com

**Monsieur le directeur**

départemental et métropolitain  
du service d'incendie et de secours

Lyon, le 11 décembre 2020

N° 2020\_30

**Objet : Demande de données dans le cadre de la commission administrative paritaire (CAP) complémentaire 2020 SPP et PATS**

Monsieur le directeur,

Nous vous remercions de nous recevoir dans le cadre de la CAP 2020 SPP/PATS. Dans l'objectif de bénéficier d'un échange constructif et qualitatif, nous demandons au service les données ci-après (**annexe 1**).

En effet, à notre connaissance les lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines (LDGRH) sont désormais la norme et étroitement liées à la gestion prévisionnelle de l'emploi, des effectifs et des compétences (GPEEC), la démarche GPEEC dans laquelle s'inscrit le SD MIS suppose donc de respecter certaines étapes :

- **Formaliser** : la démarche stratégique (définitions des orientations stratégiques, projets ou simulation d'évolution de la collectivité).
- **Réaliser** : un état des lieux des besoins (emplois actuels) et des ressources disponibles (effectifs et compétences).
- **Identifier** : les perspectives d'évolution (besoins futurs).
- **Mesurer** : les écarts entre l'existant et ce vers quoi on tend (diagnostic).
- **Construire** : le plan d'action de la politique de gestion des ressources humaines.

Plus largement ces éléments sont intégrés aux processus RH. Ces processus sont fondés sur des données statistiques et systémiques RH et de pôles connexes. D'autres organisations syndicales qui animent à vos côtés le dialogue interne du SD MIS ont déjà bénéficié de ces informations, pouvant ainsi mieux appréhender les objectifs et éléments structurants les LDGRH.

Nous remercions d'avance le DRH de répondre à cette demande. Nous vous remercions également pour la prise en compte, votre bienveillance à notre égard et plus largement aux sapeurs-pompiers professionnels et personnels ATS pour qui, nous nous faisons rapporteurs institutionnels.

Veillez, je vous prie, agréer, Monsieur le DDMSIS, l'expression de notre plus profond respect.

**Pour le Syndicat Autonome  
SD MIS SPP- PATS**  
Président départemental  
Steeve MARTINEZ



## ANNEXE N° 1

### **- Effectifs et répartition, régimes et quotités de travail pour les années 2020; 2021 :**

- Des SPPO (par catégories)
- Des SPPNO
- Des SPP 3SM (par catégories)
- Des PATS (par catégories)

### **- bilan sociaux :**

- Bilan social (2020)
- Bilan social (prévisionnel 2021)

### **- Données quantitatives et qualitatives nominations :**

- Nombre total d'adjudant en 2023
- Nombre total d'adjudant en 2021
- Nombre de nomination pour cette année 2020
- Nombre d'INC2 non nommés en 2021(liste 2020)
- Nombre d'INC1 au 31/12/20 (hors concours et examen 2020)
- Nombre d'INC1 nommés au grade d'adjudant à cette CAP

### **- Nombre de départs volontaires pour les années 2015; 2016; 2017; 2018; 2019; 2020 :**

- SPPO (par catégories)
- SPPNO
- SPP 3SM (par catégories)
- PATS (par catégories)

### **- Nombre de disponibilités accordées et refusées par le service pour les années**

#### **2019; 2020; 2021 :**

- SPPO (par catégories)
- SPPNO
- SPP 3SM (par catégories)
- PATS (par catégories)

### **- Données qualitatives sur les disponibilités accordées par le service pour les années 2019; 2020 :**

- Nombre inférieures ou égales à 1 ans (par types et catégories)
- Nombre supérieures à 1 ans inférieures à 2 ans (par types et catégories)
- Nombre supérieures à 2 ans (par types et catégories)

### **- Nombre de signalements transmis à la cellule RPS pour les années 2018; 2019; 2020 :**

- SPPO (par catégories)
- SPPNO
- SPP 3SM (par catégories)
- PATS (par catégories)

1<sup>re</sup> FORCE SYNDICALE  
SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP - PATS  
SD MIS  
04.72.80.53.98  
17 Av. DEBOURG  
69007 LYON  
presidentsa69@gmail.com  
sasdmis69@gmail.com